

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

**Arrêté du 17 janvier 2017 portant nomination des membres de la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment**

NOR : LHAL1628181A

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et de la ministre du logement et de l'habitat durable en date du 17 janvier 2017 :

M. William DAB est nommé président de la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment.

Sont nommés en tant que membres de la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment :

#### Collège des acteurs professionnels

Au titre de représentant des contrôleurs techniques de la construction :

M. Daniel Ferrand, en tant que membre titulaire.

Mme Christine Stefanski, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants de la maîtrise d'ouvrage dans la construction :

M. Alban Charrier, en tant que membre titulaire.

M. Sylvain Paillard, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants de l'ingénierie dans la construction :

M. Thomas Lesser, en tant que membre titulaire.

M. André Jacq, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants des entreprises de mise en œuvre de travaux de bâtiment :

Mme Nadège Larrigaudière, en tant que membre titulaire.

Mme Valérie Flis-Plisson, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants des entreprises de désamiantage :

M. Olivier Nicole, en tant que membre titulaire.

M. Michel Galzin, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants des entreprises en charge du traitement des déchets dangereux :

M. Tristan Raymond, en tant que membre titulaire.

Mme Nolwenn Comte, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants des formateurs spécialisés dans la prévention des risques amiante :

M. Gilles Farcot, en tant que membre titulaire.

M. Pascal Humeau, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentants des diagnostiqueurs amiante :

M. Thierry Marchand, en tant que membre titulaire.

M. Thierry Belmont, en tant que membre suppléant.

#### Collège des personnalités qualifiées

Au titre de représentants de métrologues :

Mme Marie-Annick Billon-Galland.

M. Denis Boulaud.

M. Jean-Luc Boulmier.

M. Sébastien Ducourtieux.

Au titre de représentants des économistes :

M. Philippe Emsalem.

Au titre de représentants de chercheur spécialiste amiante :

M. Christian Cochet.